



„Au service de la concurrence“ – un stage à la COMCO

Vous avez un intérêt pour la concurrence? Le but du stage est d'acquérir une première expérience professionnelle en exerçant une activité passionnante et d'avoir un premier aperçu du monde du travail tout en apprenant à connaître les tâches, la culture et les structures de l'administration fédérale.

Lors de votre stage à la COMCO,

- vous serez initiés aux procédures cartellaires du début de la procédure jusqu'à la décision.
- vous serez assigné principalement à un des domaines économiques : construction, services, infrastructure ou produits et industrie.
- sous la direction de juristes et d'économistes expérimentés, vous participerez à des procédures complexes en rapport avec des accords en matière de concurrence, des abus de position dominante et des concentrations d'entreprises.
- outre des travaux de rédaction (décisions), vous aiderez lors des différentes mesures d'enquête (recherche d'informations, perquisitions, auditions, analyse de données, etc.) et répondrez avec l'aide de juristes et économistes aux demandes de conseil des offices et des entreprises.
- vous traiterez des cas plus simples (observation de marchés et demandes de citoyens) de manière autonome.
- vous serez, dans votre travail quotidien, en contact direct (oral et écrit) avec des entreprises, leurs avocats et d'autres autorités.
- vous tiendrez le procès-verbal des séances plénières de la COMCO et aurez ainsi un aperçu du processus de décision de la COMCO.
- vous serez en charge de certains travaux administratifs comme la tenue de dossiers et l'accès aux dossiers.
- vous aurez la possibilité de participer à l'établissement de lignes directrices internes ou à des groupes de travail internes.
- vous aurez la possibilité de participer à des formations internes et des discussions sur différents thèmes qui ont lieu régulièrement. Vous y participerez activement (par ex. en faisant des présentations).

Ce que nous attendons:

- Vous êtes juriste avec un diplôme de master (avec de bons résultats), acquis il y a au maximum un an.
- Vous disposez de bonnes connaissances actives d'une deuxième langue officielle. Vous avez un intérêt particulier pour les questions de concurrence et le droit administratif.
- Vous êtes intéressés à vous familiariser avec le fonctionnement et les processus de décision de la COMCO et de son secrétariat et ainsi d'avoir un aperçu du droit suisse et international de la concurrence.
- Nous attendons de vous une grande motivation, de la flexibilité, des excellentes capacités de rédaction et d'analyse, un plaisir à traiter des questions complexes et variées ainsi que de l'initiative personnelle. De plus, un intérêt à l'interdisciplinarité, de l'autonomie et un esprit d'équipe sont des qualités indispensables pour le stage.
- Sur demande, les économistes peuvent aussi postuler pour une poste de stagiaire.

Conditions:

- Le salaire est fixé selon les prescriptions de l'Office fédéral du personnel (OFPER). En 2019, le salaire annuel brut s'élève à environ CHF 50'168.--.
- La durée du stage est de 12 mois au maximum. Une prolongation n'est pas envisageable, ni en cas de maladie ni lors d'un service obligatoire. Il n'est possible de commencer un stage pour diplômés qu'une année au plus tard après l'obtention du dernier diplôme (attestation de master/doctorat). Est pris en considération, le premier mois suivant la date du diplôme. Les séjours à l'étranger, les services militaire et civil ainsi que la maternité peuvent être déduits, pour autant qu'ils ne dépassent pas une durée de 12 mois. Les stages effectués après la fin des études au sein de l'administration fédérale sont pris en compte dans la durée maximale du stage. Le taux d'occupation est de 100 %.
- Selon les cantons, il est possible de prendre en compte une partie de ce stage pour l'admission à l'examen d'avocat. Dans le canton de Berne, par exemple, six mois peuvent être pris en compte.
- Les autres conditions relatives à l'engagement des stagiaires s'appliquent dans le respect de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle, de la loi sur le personnel de la Confédération et de l'ordonnance du DFF concernant l'ordonnance sur le personnel de la Confédération.
- L'abonnement CFF demi-tarif pour une année est offert à chaque stagiaire. Il existe également la possibilité de commander un abonnement général 1^{ère} ou 2^{ème} classe avec un rabais de 15 % (dès 25 ans).

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à: René Brunner, Chef du personnel, Tel. 058 464 96 11.

Les dossiers de candidature sous forme électronique sont à envoyer à personal@weko.admin.ch.

Les dossiers de candidature en format papier sont à envoyer à l'adresse suivante:

Commission de la concurrence, Monsieur René Brunner, Chef du personnel, Hallwylstrasse 4, 3003 Berne

Février 2019